

LE CENTENAIRE DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
M. G. VIDAL FAIT L'ÉLOGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
Paris, 12 mai. — Au cours de la célébration de centenaire des Chambres de Commerce, M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'État de l'enseignement technique, a prononcé un discours, dans lequel il a exposé la sympathie du gouvernement pour l'enseignement technique et ses bons ouvriers qui poursuivent avec autant de générosité que de persévérance son action bienfaisante.

Discours de M. Gaston Vidal
Cet enseignement, a dit M. Gaston Vidal, est remarquable par l'originalité qu'il doit à ses programmes, à ses méthodes, à son art de satisfaire le besoin croissant de spécialisation, de se plier aux exigences des lieux et des temps, de s'adapter aux conditions de la vie régionale et de rester parfaite, grâce à son attention continuelle tournée vers le progrès économique et social.

En ses programmes, il sait aller avec harmonie la formation intellectuelle et la préparation technique, de telle sorte que le sens des réalités s'attache point après point à l'idéal dérivé. Ses méthodes se rejoignent et s'enrichissent de tous les perfectionnements pédagogiques. Les sections spéciales s'ouvrent au fur et à mesure que l'évolution économique découvre le besoin. L'enseignement supérieur commercial a su également conserver avec indépendance et de son propre pour se pénétrer de l'esprit régionaliste, au grand profit des intérêts locaux. L'École de Lyon fait une large place à l'industrie de la soie; l'École de Lille a une section industrielle de teinture et textiles. Plus que jamais, en effet, les besoins régionaux doivent être le but et l'enseignement le moyen; il faut savoir satisfaire ces besoins et non les précéder, les provoquer, c'est-à-dire adapter les programmes et les méthodes de nos écoles aux aptitudes, aux nécessités, aux mœurs, aux tendances, bref, au milieu de la région; autrement, on risquerait fort de provoquer au lieu d'être un facteur de progrès et de créer des enseignements désertés d'élèves.

M. Paul Delormbe, ancien ministre du Commerce, prend la parole après M. Gaston Vidal. Il parle au nom de l'Association des anciens élèves et des écoles supérieures de commerce, et signale la nécessité de l'enseignement technique. En terminant, M. Delormbe fait appel à la nécessité du travail.

LES COLIS POSTAUX POUR LES ARMÉES DU LEVANT

Paris, 12 mai. — Il est rappelé que seuls les colis postaux ordinaires de 1 à 10 kilos destinés aux militaires de l'armée française du Levant, portant un numéro de secteur postal, sont expédiés gratuitement, mais sans garantie, de la part de l'Administration militaire pour la partie du parcours sur laquelle elle assure l'acheminement.

LE DIMANCHE, du JOURNAL DE ROUBAIX

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraît dimanche :

PAGE I
Les yeux levés vers Jeanne d'Arc, Henri Lavedan. Nos Artistes au Salon : « Dernier Août », par M. Georges Dervaux. Le Père, G. Thurner. Échos — Passés et Impressions. Soirées.

PAGES II & III
M. Lecheur à Roubaix. (La visite de l'hôpital). L'Occupation à Roubaix et à Tourcoing. Nos Sociétés musicales : Le cinquantenaire de la « Concordia » de Roubaix. L'États-major de la « Concordia ». Conte de dimanche : Une chasse au lion. Ch. Philippe.

PAGE IV
Les Fêtes de la Concorde de Naples. (M. Millard à l'Arche Triomphale). Les Fêtes de Naples. Jean Rambeau. Notes gaies : Le prix d'un cœur. Lazarelli. C'est un jeu de mal. Recettes de cuisine.

LE NUMERO : DIX CENTIMES
La Fête fédérale de la Gymnastique à Lille. Une répétition générale de la démonstration d'Instruction physique scolaire.

Jeuill, à 10 heures, au stand du Boulevard Carnot s'est faite, aux sons de la musique militaire de la 1^{re} D. I., la répétition générale de la démonstration d'Instruction physique scolaire, par 3.000 enfants. Ceux-ci ont débilement et exécuté les mouvements du programme avec un ensemble parfait.

La délégation lilloise est en route. Dans l'après-midi de Jeuill, la délégation lilloise chargée de rapporter à Lille le drapeau de l'Union des Sociétés de gymnastique a quitté Nice.

Horaires de trains spéciaux
La Compagnie du Nord a organisé des trains spéciaux au cours des trois journées de fête. Voici l'horaire pour les journées des 14 et 15 mai :

SAMEDI 14 MAI	
Lille	0 00 17 20 18 55 19 20 23 19
Roubaix	0 20 17 40 18 54 19 48 23 29
Tourcoing	0 25 17 48 18 50 19 53 23 34
Tourcoing	
Roubaix	0 40 19 01 19 40 20 19
Lille	0 45 19 06 19 45 20 06

DIMANCHE 15 MAI	
Lille	0 30 18 35 19 20 20 30 22 40
Roubaix	0 30 18 54 19 48 20 30 22 40
Tourcoing	0 35 18 50 19 53 21 04 23 14
Tourcoing	0 45 19 05 19 45 20 19 20 40
Roubaix	0 50 19 20 19 55 21 04 23 14
Lille	0 55 19 25 20 00 21 10 23 20

L'escroquerie aux agrandissements photographiques
Le Préfet du Nord vient d'adresser la circulaire suivante aux maires de l'arrondissement de Lille :

Il m'est signalé que certaines personnes, se faisant passer pour des artistes, captent la confiance des personnes avec lesquelles ils entrent en rapport pour en profiter ensuite et se livrer à des agissements qui constituent parfois des escroqueries.

En appelant votre attention sur ces faits, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mettre votre attention sur les personnes qui se présentent à domicile et qui vous offrent des agrandissements photographiques qui pourraient leur être faits. — Le Préfet du Nord, (signé) : Armand Naudin.

L'annonce payée six francs dans un journal vendu à 75.000 exemplaires ne devrait se payer que huit centimes dans un journal distribué à mille exemplaires.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 13 MAI :
Aujourd'hui, saint Servais; demain, saint Paolme.
17^h jour de l'année.
Soleil : Lever, 5 h. 13; coucher, 19 h. 22.
Lune : Nouvelle du 7 mai. Premier quartier, le 14.

M. I. GAUTHIER chevalier de la Légion d'honneur
Nous avons annoncé la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Hédéphouse Gauthier, directeur du Mont-de-Piété.

Voici le texte de la citation qui vient de paraître dans le « Journal Officiel » :
« Gauthier, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 mai 1921. »



M. HÉDÉPHOUSE GAUTHIER
45 ans de services. Services exceptionnels rendus pendant la guerre. A contribué, par son attitude énergique, à maintenir le moral de ses collaborateurs. A été nommé comme otage en Lituanie.

M. Gauthier est né à Fontaine-au-Rois, le 29 septembre 1875. Instituteur-adjoint à Lille de 1876 à 1879, professeur à l'École primaire supérieure de Roubaix jusqu'en 1882, il a été depuis cette date, directeur d'école publique à Roubaix et délégué des instituteurs au Conseil départemental de l'enseignement primaire du Nord, jusqu'en 1903, époque où il prit sa retraite.

M. Gauthier est directeur du Mont-de-Piété de Roubaix depuis 1919.

Il est en outre président de la délégation cantonale pour les cantons de Roubaix, membre du Comité de la Casse des Ecoles et du Comité de perfectionnement de l'École Pratique de Commerce et d'Industrie des Jeunes Filles, et délégué de M. le Préfet à la Commission d'assistance aux vieillards et aux incurables.

Pendant l'occupation allemande, le nouveau chevalier fit partie de la délégation nommée par M. le Préfet pour administrer la ville de Roubaix, en l'absence des conseillers municipaux. Il fut vice-président et directeur commercial du Comité de ravitaillement, directeur de la boulangerie municipale et délégué des maires des 17 communes appartenant à la Commandature de Roubaix pour la répartition des denrées du Comité hollandais.

Il a été nommé en Lituanie par les Allemands comme otage de la ville de Roubaix. M. Gauthier est membre des Comités médicaux sanitaires, depuis son arrivée à Roubaix (1879). Il a présidé pendant huit ans la section roubaixienne de la Ligue des Droits de l'Homme et il est membre du Comité de direction, pour le département, du Comité du Commerce et de l'Industrie.

Aux dernières élections municipales, M. Gauthier a été candidat sur la liste de Concentration roubaixienne.

Nous présentons nos sincères félicitations au nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre 1.50 le kilo; Confitures, 1.10 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr. Bombe Hollandaise, 9.00 le kilo; Margarine, 7.00 le kilo. Promesse, diverses de tous prix.

VINS ROUGE ET BLANC (1.50 et 2.00 le litre)
Vente libre

VENTE LIBRE DE POMMES DE TERRE, 0.50 le kilo.
Avis important. — Le Comité de Ravitaillement rappelle la modification au tour de distribution à l'occasion du lundi de la Pentecôte :
Samedi 14, de 8 h. à 11 h. 30 à 5 h.;
Dimanche 15, de 8 h. à 11 h. 30 à 5 h. 15.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A TRIX RÉDUIT aux aires à l'occasion de la fête fédérale de Lille le 15 et 16 courant; elle prendra part aux distributions suivantes :
Concours de section. Une division, catégorie de 64 gymnastes travaillant par équipe de 8, concours spéciaux de pyramides, concours de courses, de sauts et de tir.

Nous la direction de son dévoué directeur, M. Pivaux, les gymnastes se sont entraînés avec ardeur. La section est maintenant en bonne forme pour affronter les concours locaux et provinciaux dignement les couleurs françaises. Nous souhaitons que ses efforts soient couronnés de succès, dignes de sa vieille réputation.

Une dernière répétition aura lieu ce soir, vendredi, à 20 heures. Le Comité invite tous les anciens à y assister. Les instructions concernant la fête fédérale, leur seront données.

LES MARIAGES DE LA PENTECÔTE. — On se rappelle d'instinct, procédera samedi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, à 48 mariages, et le lundi, de 10 à 11 heures, à 37 autres unions.

BIANCHI. — La meilleure bicyclette. Grande classe. Desprez, 15 bis, rue du Cour, R. 74870

porta sur ce noble et dernier hommage de reconnaissance et au suprême adieu à M. Alfred Bayart, dont le rapport au même temps l'esprit et l'habileté intellectuelle, le concours d'une intelligence très haute, de ses vues très nettes et l'appui, en outre, d'une autorité qui allait sans cesse en grandissant.

« M. Bayart », a-t-il écrit à la place de M. Edouard Dagnan, président de l'Union des Sociétés des Anciens Mutuels de Roubaix et ses Cantons, trop affecté par la mort foudroyante de son directeur, pour prononcer lui-même la parole. Lui aussi rappela avec une même éloquence le dévouement de M. Bayart à la cause de la Mutualité, développée à son service une puissante activité, un homme d'initiative et de dévouement, son exemple nous servit toujours de stimulant.

Enfin, M. Eugène Motte souligna dans son discours l'appui précieux que le défunt apportait à la Société des Anciens Sous-Officiers Français, en tant que conseiller municipal, contribuant ainsi pour une très large part à sa vitalité.

A ces hommages émus rendus à la mémoire de M. Alfred Bayart, nous joignons, respectueusement aussi, les vœux.

FUNÉRAILLES DE M. MAURICE THIÉBAUD, PRÉSIDENT-FONDATEUR DE « LA FRANÇAISE » à Lille, le 10 heures, en l'église Saint-Martin, a été célébrée une messe d'exhumation à l'occasion du retour du corps de M. Maurice Thiébaud, soldat au 110^e R. I., décoré de la Croix de guerre, mort pour la France à Bouneville (Oise), le 6 juin 1918.

La société de gymnastique « La Française », de la paroisse du Saint-Sépulchre, avait tenu à accompagner jusqu'à ses derniers jours, celui qui, en 1907, avait collaboré à la fondation de la société et en était devenu le président actif et dévoué.

Le drapeau de la société, entouré d'une garde d'honneur, avait pris place dans le char. Le meneur fut dit par M. Fabbé Vandermarck, vicar, à l'église, clair et tambour sonnant « Aux champs ». Puis, après l'absoute, le cortège se dirigea vers le cimetière de la « Française », se rendit au cimetière aux sons de marches funèbres.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Maurice Thiébaud, directeur de la Commanderie Vespérale, président de l'Union des Sociétés sportives catholiques; le lieutenant Heni, membre fondateur; Algot et Henri Roussel, membres de la Commission civile de « La Française ».

Un cimetière, M. Maurice Bourque, membre fondateur de « La Française », secrétaire de l'Union des Sociétés sportives catholiques, adressa un dernier salut à celui qui, sous l'impulsion d'un prêtre zélé, fonda, à l'âge de 19 ans, « La Française », aidé dans cette tâche par un ami dévoué, M. Carlos Biau, tombé, lui aussi, au champ d'honneur.

Après avoir dit l'Inchri déployé par le défunt au sein de « La Française » qu'il aimait par-dessus tout, M. Bourque montra comment, durant la guerre, M. Maurice Thiébaud, désireux d'apporter à ses gymnastes et amis une aide matérielle et un réconfort moral, fonda le « Bulletin amical de Guerre ».

« C'est à l'ombre de sa croix », s'écria en terminant M. Bourque, qui reproposa, lui aussi, simplement, mais ardemment, à vous aimer et servir Dieu et son prochain. Sans cet humble sacrifice, nous ne pourrions pas, Dieu, la fidélité à toutes les nobles causes, l'amour simple, mais effectif, de nos frères, disons le mot : l'apostolat. Il vous prêchera enfin l'acceptation de la souffrance et du sacrifice.

Éloge funèbre, coublant mérité, qui émut profondément l'assistance.

MORT SUBITE DE M. RENE WIBAUX FILS. — Un deuil très cruel vient d'atteindre M. René Wibaux. Leur fils René est décédé subitement à Paris, à l'âge de 23 ans.

Nous leur présentons, en cette douloureuse circonstance, nos profondes condoléances.

HALLE FLIPO : Excellent beurre de Hollande, 15 fr.; Normandie, 11 et 10 fr.; Gros arbrages français; Causse, Port Salut, Munster, Cheddar, Hollande, Vair, petit abricot, Vin, 2.25; lait, 2 fr.; œufs, 8 fr.; Pain d'épice, 4 fr. 75; Biscuits, 4 fr. 75.

VISITE DE M. COUVE, ATTACHÉ COMMERCIAL AU BRÉSIL. — M. Couve, attaché commercial français au Brésil, est descendu à la « Chambre de Commerce », pour se mettre en rapport avec les industriels et commerçants qui désirent développer dans ce pays des relations commerciales ou les créer.

Le Brésil est une contrée excessivement riche qui, de longue date, a une profonde sympathie pour la France. Malheureusement les Français ont quelque peu négligé l'entretien de ces rapports commerciaux constants et, de ce fait, ont été devancés par les Anglais et les Allemands. Ces derniers, surtout depuis quelque temps, font une propagande antifranchise très intense là-bas. Ils n'hésitent pas, eux qui prétendent n'avoir pas d'argent pour payer leur dette, à dépenser des sommes considérables, en fait de journaux et brochures, pour attirer l'Allemand et dénigrer la France. Aussi constaté-on déjà dans certains régions un courant antifranchise qui se dessine.

Ce que le Brésilien reproche surtout à nos compatriotes, c'est de n'être pas assez tenaces et énergiques. Il faudrait donc, si nous voulions là-bas, arrêter le recouvrement d'opinion qui s'est fait et qui tend à nous faire des relations commerciales, beaucoup d'efforts de grande envergure et aussi quelques sacrifices pécuniaires.

COMPTOIR FRANÇAIS D'ALIMENTATION. 10, rue du Vieil-Abrévail; Rhum Négrit, 15 fr.; St-Raphaël, Dubonnet, 10 fr.; Excellent vin rouge, 1.30; blanc, 2.10. Cafés, le kilo, 7.25; M. fr. et 11 fr. Saucis, 3.40. Cristallisé, 2.35. L'Éclair à domicile. 74752

A « LA ROUBAISIENNE ». — Notre société municipale de gymnastique se rendra à la fête fédérale de Lille les 15 et 16 courant; elle prendra part aux distributions suivantes :
Concours de section. Une division, catégorie de 64 gymnastes travaillant par équipe de 8, concours spéciaux de pyramides, concours de courses, de sauts et de tir.

Nous la direction de son dévoué directeur, M. Pivaux, les gymnastes se sont entraînés avec ardeur. La section est maintenant en bonne forme pour affronter les concours locaux et provinciaux dignement les couleurs françaises. Nous souhaitons que ses efforts soient couronnés de succès, dignes de sa vieille réputation.

Une dernière répétition aura lieu ce soir, vendredi, à 20 heures. Le Comité invite tous les anciens à y assister. Les instructions concernant la fête fédérale, leur seront données.

LES MARIAGES DE LA PENTECÔTE. — On se rappelle d'instinct, procédera samedi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, à 48 mariages, et le lundi, de 10 à 11 heures, à 37 autres unions.

BIANCHI. — La meilleure bicyclette. Grande classe. Desprez, 15 bis, rue du Cour, R. 74870

UNION NATIONALE DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — Le secrétaire de la Section de Roubaix nous prie d'insérer :

Les membres titulaires de la médaille militaire ont droit de priorité pour le service militaire. Ils ont le droit de faire passer leur nom sur la liste des réservistes de l'armée territoriale, de 14 à 19 heures; dernier délai, 20 mai.

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Les actions émises au cours de l'assemblée, nous communiquent-elles, que vous les avez achetées, nous prions de vous adresser votre nom et adresse actuels à M. l'administrateur de l'École.

En réponse, il sera avisé immédiatement par lettre des motifs de la présente demande qui leur est faite en prévision d'une organisation comme pour leur intérêt immédiat et qui doit avoir sa répercussion sur l'avenir de l'École nationale.

Pour le classement des chevaux. — La Mairie nous communique :
« Les opérations de classement des chevaux auront lieu du lundi 9 juin, à 6 h. 30, au vendredi 11 juin, à 9 h. 30, au vendredi 12 juin, à 9 h. 30, au samedi 13 juin, à 9 h. 30, au dimanche 14 juin, à 9 h. 30, au dimanche 15 juin, à 9 h. 30, au dimanche 16 juin, à 9 h. 30, au dimanche 17 juin, à 9 h. 30, au dimanche 18 juin, à 9 h. 30, au dimanche 19 juin, à 9 h. 30, au dimanche 20 juin, à 9 h. 30, au dimanche 21 juin, à 9 h. 30, au dimanche 22 juin, à 9 h. 30, au dimanche 23 juin, à 9 h. 30, au dimanche 24 juin, à 9 h. 30, au dimanche 25 juin, à 9 h. 30, au dimanche 26 juin, à 9 h. 30, au dimanche 27 juin, à 9 h. 30, au dimanche 28 juin, à 9 h. 30, au dimanche 29 juin, à 9 h. 30, au dimanche 30 juin, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} juillet, à 9 h. 30, au dimanche 2 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 3 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 4 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 5 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 6 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 7 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 8 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 9 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 10 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 11 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 12 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 13 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 14 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 15 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 16 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 17 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 18 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 19 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 20 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 21 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 22 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 23 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 24 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 25 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 26 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 27 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 28 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 29 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 30 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 31 juillet, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} août, à 9 h. 30, au dimanche 2 août, à 9 h. 30, au dimanche 3 août, à 9 h. 30, au dimanche 4 août, à 9 h. 30, au dimanche 5 août, à 9 h. 30, au dimanche 6 août, à 9 h. 30, au dimanche 7 août, à 9 h. 30, au dimanche 8 août, à 9 h. 30, au dimanche 9 août, à 9 h. 30, au dimanche 10 août, à 9 h. 30, au dimanche 11 août, à 9 h. 30, au dimanche 12 août, à 9 h. 30, au dimanche 13 août, à 9 h. 30, au dimanche 14 août, à 9 h. 30, au dimanche 15 août, à 9 h. 30, au dimanche 16 août, à 9 h. 30, au dimanche 17 août, à 9 h. 30, au dimanche 18 août, à 9 h. 30, au dimanche 19 août, à 9 h. 30, au dimanche 20 août, à 9 h. 30, au dimanche 21 août, à 9 h. 30, au dimanche 22 août, à 9 h. 30, au dimanche 23 août, à 9 h. 30, au dimanche 24 août, à 9 h. 30, au dimanche 25 août, à 9 h. 30, au dimanche 26 août, à 9 h. 30, au dimanche 27 août, à 9 h. 30, au dimanche 28 août, à 9 h. 30, au dimanche 29 août, à 9 h. 30, au dimanche 30 août, à 9 h. 30, au dimanche 31 août, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} septembre, à 9 h. 30, au dimanche 2 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 3 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 4 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 5 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 6 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 7 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 8 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 9 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 10 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 11 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 12 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 13 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 14 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 15 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 16 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 17 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 18 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 19 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 20 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 21 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 22 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 23 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 24 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 25 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 26 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 27 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 28 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 29 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 30 septembre, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} octobre, à 9 h. 30, au dimanche 2 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 3 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 4 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 5 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 6 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 7 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 8 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 9 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 10 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 11 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 12 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 13 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 14 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 15 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 16 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 17 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 18 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 19 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 20 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 21 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 22 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 23 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 24 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 25 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 26 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 27 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 28 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 29 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 30 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 31 octobre, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} novembre, à 9 h. 30, au dimanche 2 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 3 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 4 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 5 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 6 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 7 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 8 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 9 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 10 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 11 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 12 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 13 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 14 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 15 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 16 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 17 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 18 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 19 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 20 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 21 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 22 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 23 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 24 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 25 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 26 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 27 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 28 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 29 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 30 novembre, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} décembre, à 9 h. 30, au dimanche 2 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 3 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 4 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 5 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 6 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 7 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 8 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 9 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 10 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 11 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 12 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 13 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 14 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 15 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 16 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 17 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 18 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 19 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 20 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 21 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 22 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 23 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 24 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 25 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 26 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 27 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 28 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 29 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 30 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 31 décembre, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} janvier, à 9 h. 30, au dimanche 2 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 3 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 4 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 5 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 6 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 7 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 8 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 9 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 10 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 11 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 12 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 13 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 14 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 15 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 16 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 17 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 18 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 19 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 20 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 21 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 22 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 23 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 24 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 25 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 26 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 27 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 28 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 29 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 30 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 31 janvier, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} février, à 9 h. 30, au dimanche 2 février, à 9 h. 30, au dimanche 3 février, à 9 h. 30, au dimanche 4 février, à 9 h. 30, au dimanche 5 février, à 9 h. 30, au dimanche 6 février, à 9 h. 30, au dimanche 7 février, à 9 h. 30, au dimanche 8 février, à 9 h. 30, au dimanche 9 février, à 9 h. 30, au dimanche 10 février, à 9 h. 30, au dimanche 11 février, à 9 h. 30, au dimanche 12 février, à 9 h. 30, au dimanche 13 février, à 9 h. 30, au dimanche 14 février, à 9 h. 30, au dimanche 15 février, à 9 h. 30, au dimanche 16 février, à 9 h. 30, au dimanche 17 février, à 9 h. 30, au dimanche 18 février, à 9 h. 30, au dimanche 19 février, à 9 h. 30, au dimanche 20 février, à 9 h. 30, au dimanche 21 février, à 9 h. 30, au dimanche 22 février, à 9 h. 30, au dimanche 23 février, à 9 h. 30, au dimanche 24 février, à 9 h. 30, au dimanche 25 février, à 9 h. 30, au dimanche 26 février, à 9 h. 30, au dimanche 27 février, à 9 h. 30, au dimanche 28 février, à 9 h. 30, au dimanche 29 février, à 9 h. 30, au dimanche 30 février, à 9 h. 30, au dimanche 1^{er} mars, à 9 h. 30, au dimanche 2 mars,